

# L'offre de formation au Lycée Louis Armand

## La seconde générale

### Enseignements obligatoires : tronc commun

Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langue vivante 1et langue vivante 2 (anglais, espagnol, allemand et italien)	5h30
Education Civique Juridique et Sociale	0h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences et Vie de la Terre	1h30
Education Physique et Sportive	2h
Accompagnement personnalisé (groupe effectif réduit)	2h

### Enseignements obligatoires : enseignement d'exploration

#### soit

- 2 séquences d'1h30 chacune
  - 1<sup>er</sup> enseignement d'exploration obligatoire pour tous les élèves : Sciences Economiques et Sociales (SES) : 1h30
  - 2<sup>ème</sup> enseignement d'exploration – 1h30 – au choix parmi :
    - Littérature et société
    - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS)
    - Sciences de l'ingénieur (SI)
    - Création et innovation technologiques (CIT)
    - Création et Innovation Technologiques (1h30) + Sciences de l'Ingénieur (1h30) (attention : cette combinaison n'apparaît pas sur AFFELNET mais seulement lors de l'inscription au lycée)
    - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
    - Informatique et création numérique
- OU l'Education Physique et Sportive (EPS) : 5h (Cet enseignement s'ajoute à l'enseignement EPS obligatoire de 2h)

### L'enseignement facultatif

(2h)

#### Attention

l'inscription à un enseignement facultatif vaut pour toute l'année scolaire.

Un seul choix

- Latin
- Arts plastiques
- La section européenne de langue Allemande – 2h par semaine Les mathématiques étant la discipline non linguistique (DNL).
- Mathématiques en anglais